

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{ER} JUIN 2017

Présents : Marc Bourdon - Loïc Bourjat - Laëtitia Bourjat - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Denis Mandon - Romain Serpenet

Absents : Hervé Besson - Delphine Gonnard - Simon Rosant

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 18H30 à 20H30

1. Coordination générale

- Pour permettre de réaliser les travaux d'archivage nécessaires, à compter du 01 juillet 2017, le secrétariat de mairie sera fermé au public le jeudi. Ainsi les horaires d'ouverture au public seront les suivants : lundi, mardi et vendredi de 8h à 11h, le mercredi sur rendez-vous. La permanence des élus reste fixée le 3^{ème} samedi du mois de 09h à 11h.
- Une formation relative à l'utilisation des pesticides et à l'entretien des espaces publics est prévue le 12 juin pour l'employé communal.
- Le conseil municipal valide à l'unanimité la convention de mise à disposition de l'employé communal à Arche agglo et autorise Mme le Maire à la signer.

Cette convention précise la durée de mise à disposition de l'employé municipal, en raison de l'organisation liée au passage de l'Ardéchoise.

2. Bâtiments communaux

- Bâtiments communaux : les travaux de rénovation énergétiques sont en cours.
Le logement vacant depuis le 30 avril nécessite des travaux supplémentaires. Le montant du devis de l'entreprise Fombonne s'élève à 3952.30 € TTC. Devis accepté à l'unanimité.
Ce logement sera mis à la location au 1^{er} juillet 2017 pour un loyer mensuel de 320€ (une personne s'est déjà montrée intéressée par cette location).
- Le rapport annuel de vérifications électriques, nous a été transmis par l'Apave. Les travaux de mise en conformité sont à prévoir et les devis sont en cours.
- Terrain des Pervençhères : le terrain communal est toujours en vente pour un montant de 45000 €. Le conseil municipal

autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

3. Voirie

- L'entreprise EVTP devrait intervenir en juillet pour les différents travaux de goudronnage.
- Le débroussaillage sera fait prochainement par l'entreprise Astier.
- Le bouchage des trous sur les chaussées communales sera programmé ultérieurement.

4. Assainissement, eau potable, travaux d'aménagement

- Station d'épuration : des agissements malveillants ont été relevés à la station d'épuration. Si cela venait à se renouveler, la commune serait dans l'obligation de déposer plainte.

5. Information, animation

- Le prochain bulletin municipal(annuel) sera diffusé au cours de l'été.
- En raison du remplacement du matériel informatique, le logiciel de gestion du site internet est devenu obsolète. Une solution permettant la mise à jour du site devrait être trouvée prochainement (celui-ci est temporairement en attente).
- La préparation des décorations de l'Ardéchoise est terminée, le mise en place sera faite le samedi 03 juin à partir de 09h.
- L'ACCA de Vaudevant organise un concours de chien de pied le 25 juin.

6. Affaires scolaires

- Transport scolaire : après visite de Monsieur Constant du service des transports scolaires au département, il s'avère que le nombre et l'emplacement des arrêts de car sont suffisants.

7. Divers

- RD115 : concernant le faïençage de la chaussée, les analyses réalisées ne démontrent pas un problème de qualité du revêtement, des investigations complémentaires sont nécessaires afin d'analyser la structure de la chaussée.
- La révision du document d'urbanisme est actuellement en cours avec le cabinet Beaur.

La prochaine réunion du conseil municipal sera programmée ultérieurement.